
Rapport moral du Président

L'AFIFOR fête sa cinquième année et confirme son utilité aujourd'hui dans une période de pleine mutation de notre industrie papetière, où les besoins de recrutement se font de plus en plus criants et où les métiers évoluent de plus en plus vite. L'insertion des jeunes par la voie de l'alternance est un levier-clef, qui a démontré sa performance depuis des années, et que l'AFIFOR se doit de développer pour l'avenir de la filière Papier Carton.

L'année passée a été une année particulièrement productive à l'AFIFOR, pleine de projets, de collaborations et de mutualisations intercentres, une année marquée également par des changements qui, loin d'altérer son dynamisme, l'ont plutôt conforté dans son rôle et ses missions au sein de l'Intersecteur Papier Carton.

Année 2017-2018 : année de changement et d'évolutions au sein de l'AFIFOR :

- Gouvernance de l'AFIFOR

En juin 2017, M. Arnaud Marquis, représentant de PAGORA, informait le conseil d'administration de son départ, quittant ainsi son mandat de Président. Je me suis porté candidat pour le remplacer et le conseil d'administration m'exprimait sa confiance le 15 décembre dernier, en votant à l'unanimité ma nomination à la Présidence de l'AFIFOR, ce dont je le remercie. Ce fut également l'occasion d'intégrer un nouvel administrateur, représentant de PAGORA, en la personne de M. Yann Blanc pour remplacer M. Arnaud Marquis.

Dans le même temps, Mme Emmanuelle Garassino, Déléguée Générale de l'UNIDIS, informait le conseil d'administration de son départ, quittant ainsi son mandat de trésorière. Remplacée par M. Mathieu Dufour à la Délégation Générale de l'UNIDIS, celui-ci intégra le conseil d'administration en décembre 2017 et accepta d'assurer l'intérim du mandat de trésorier de l'AFIFOR jusqu'au prochain Conseil d'Administration de ce jour.

- Organisation interne de l'AFIFOR

En septembre 2017, Clotilde Berthier quittait ses fonctions de chargée de relations écoles-entreprises de l'AFIFOR, pour le poste de chargée de l'Observatoire des Métiers du Papier Carton, devenant ainsi salariée de l'UNIDIS, tout en poursuivant ses activités de communication métiers à hauteur de 30% de son temps de travail.

En mars 2018, Isabelle Margain, responsable formation initiale et certifications, passait à mi-temps à la direction de l'AFIFOR, pour prendre la direction générale de l'ATIP, association de la Profession dédiée à l'innovation et au transfert technologique.

Cette évolution soutenue à l'unanimité par le conseil d'administration du 15 décembre 2017 fut sans doute un tournant dans la vie de l'AFIFOR, instaurant un axe AFIFOR-ATIP prometteur de synergies au service de l'innovation, de l'attractivité de nos secteurs et du renouvellement des compétences. Mais nul doute que ce fut également source d'inquiétude et de questionnement, notamment sur la capacité à mener à bien tous les projets, avec une organisation interne passée de 2 ETP à 0,5 ETP en l'espace de six mois...

Cela est derrière nous à présent, car l'équipe se renforce d'une nouvelle compétence avec l'arrivée de Mme Sophie Dion que nous avons le plaisir d'accueillir au sein de l'AFIFOR depuis le 14 mai dernier. Pour rappel, ce recrutement au sein de l'AFIFOR a été décidé en juin 2017 et lancé fin 2017, pour investir encore plus fortement sur le développement de l'alternance dans les entreprises de l'Intersecteur Papier Carton. Le processus de recrutement a pris plus de temps que prévu, devant être mené en deux temps, mais nous permet aujourd'hui de conforter l'AFIFOR dans son rôle de soutien au recrutement pour les entreprises de l'Intersecteur Papier Carton et son rôle de développement de notre réseau d'écoles et CFA.

L'AFIFOR a traversé ces changements avec une certaine stabilité, sans doute le fruit d'une volonté politique et d'un alignement des forces opérationnelles, toutes orientées vers un même cap et qui peuvent nous rendre confiants pour affronter ensemble les changements à venir...

- Axes stratégiques de l'AFIFOR

L'année dernière, mon prédécesseur à la Présidence de l'AFIFOR, Monsieur Arnaud Marquis, estimait nécessaire de mettre à jour la stratégie de l'AFIFOR en tirant les conclusions du bilan 2013-2016, période de construction du réseau, de sécurisation de ses membres et de structuration de ses actions : une revue stratégique s'imposait pour renforcer l'attractivité et le développement de l'apprentissage à nos métiers dans un contexte particulièrement mouvant.

L'AFIFOR a donc consacré toute une année à la redéfinition de ses axes stratégiques pour la période 2018-2020 validés par le conseil d'administration du 15 décembre 2017 et définis comme suit :

- Axe1 : communication métiers et valorisation de la filière
- Axe2 : recrutement et relations entreprises
- Axe3 : innovation pédagogique et digitalisation de la formation
- Axe4 : démarche qualité visant une certification

C'est sur la base de ces quatre axes stratégiques que l'AFIFOR engagera désormais ses prochaines actions au service des jeunes et des entreprises de la filière Papier Carton française.

Une activité soutenue et collaborative

Le fonctionnement en mode projet du comité de pilotage a permis de démarrer les actions dans chacun de ces axes ; Les membres du Comité de pilotage, directeurs des centres de formation membres ou partenaires de l'AFIFOR, se sont en effet donnés rendez-vous à cinq reprises pour avancer sur un plan d'action coordonné :

- Le 28 Août 2017 à l'AFI-LNR de Rouen pour travailler sur la stratégie globale
- Le 02 novembre 2017 à Paris pour travailler sur l'axe1
- Le 05 Février 2018 en visio-conférence pour travailler sur l'axe2
- Le 10 Avril 2018 à la SEPR de Lyon pour travailler sur l'axe3
- Et enfin prochainement, le 05 Juin 2018 à Paris pour travailler sur l'axe 4

Les actions réalisées cette année ont été très nombreuses au sein de l'AFIFOR, menées collectivement au profit de chacun de ses membres, favorisant ainsi une synergie positive entre tous les acteurs de Branche. Je vous propose d'en citer quelques-unes qui ont marqué l'année 2017-2018 :

- Les actions de communications réalisées dans le cadre de la convention de coopération signée entre l'OPCA3+¹ et le MEN² et coordonnées par l'AFIFOR : nouvelle campagne de communication sur le thème de « Décollez avec les métiers du papier carton », 10 vidéo-teasers sur « les essentiels du papier carton », 2 films immersifs 360° tournés dans deux sites papetiers, 2 vidéos de « youtubers » atteignant à eux deux plus de 350 000 vues...
- Le concours Carte de vœux qui a réuni plus de 100 jeunes participants issus des centres de l'AFIFOR, pour une remise des prix au congrès de l'ATIP à Grenoble en novembre 2017 et dont la carte gagnante a été choisie comme carte de vœux 2017 par plusieurs fédérations du MIP.
- Le Mondial des Métiers en février 2018, rendez-vous annuel à Lyon Eurexpo pour la promotion des métiers, belle vitrine de notre filière reconnue de tous, jeunes comme entreprises, et où l'AFIFOR mobilisent plus de 70 participants pour animer le stand des Industries Papier Carton.
- La première Biennale du Packaging le 23 mars 2018 à Lyon, journée qui a rassemblé plus de 250 jeunes issus des centres de l'AFIFOR, des représentants de fédérations, d'entreprises et de journalistes de presse spécialisée et qui a été couronnée de succès.
- La réalisation des premiers modules de formation digitale de Branche dédiés aux « essentiels du papier carton », dont la moitié des contributeurs sont issus des centres de l'AFIFOR.
- La campagne de taxe d'apprentissage coordonnée avec les centres de formation, l'OPCA3+, l'UNIDIS et les fédérations qui se conclut avec un résultat positif de +12% collecte par rapport à 2017.

Je pourrais encore citer des actions menées individuellement ou deux à deux par les membres de l'AFIFOR, et qui alimentent notre dynamique, comme par exemple :

- l'ouverture d'une nouvelle licence Professionnelle proposée par GRAFIPOLIS et PAGORA,
- ou encore le travail d'équipe sur le nouveau BTS Pilotage des Procédés mené entre le CFA de Gérardmer, l'AFI-LNR de Rouen et le lycée d'Aire sur Adour...

Une réforme qui nous invite à aligner nos forces pour le développement de l'alternance dans l'IPC

La loi pour la liberté de choisir son parcours professionnel vient bouleverser tout un système et forcément reposer un certain nombre de questions... C'est ce que nous aurons à étudier ensemble dans les prochains mois, avec la certitude partagée qu'ensemble nous serons plus forts pour affronter ces modifications à venir.

En tant que Président de l'AFIFOR depuis quelques mois, je mesure en effet l'importance du soutien et de l'implication de tous au service de l'attractivité et du développement de l'alternance dans nos entreprises. En particulier :

- Les partenaires sociaux (organisations syndicales de salariés, fédérations professionnelles représentées par l'UNIDIS³) qui ont mené une politique de formation cohérente et incitative.
- Les partenaires financiers, notamment l'OPCA3+, qui font confiance à notre association et nous permettent d'avoir les moyens de nos ambitions.

¹ OPCA3+= Organisme Paritaire Collecteur Agréé pour les entreprises de l'Intersecteur Papier Carton

² MEN : Ministère de l'Education Nationale

³ UNIDIS=Union Nationale Intersecteur Papier Carton pour le Dialogue et l'Ingenierie Sociale

- Les centres de formation, écoles, CFA et IUT, qui s'engagent et mobilisent leurs ressources pour la mise en place d'actions mutualisées
- Les entreprises de l'Intersecteur Papier Carton et les fédérations du MIP, dont je représente l'une d'elles, qui soutiennent nos initiatives et attendent beaucoup de l'AFIFOR pour répondre à leurs enjeux de recrutement et de compétences.

Pour autant, force est de constater que cette année, le nombre d'apprentis dans nos centres reste stable et ne parvient pas à augmenter, alors que le besoin des entreprises est là mais que les candidats manquent à l'appel... Il est donc nécessaire de trouver les moyens d'accélérer nos actions de développement ; la réforme de l'apprentissage peut être une opportunité de trouver de nouveaux leviers pour l'AFIFOR, afin de gagner en attractivité et en qualité, pour au final répondre aux besoins des jeunes (de moins de 30ans) et des entreprises de l'Inter-secteur Papier Carton.

Aujourd'hui, il apparaît clairement que le mot « apprentissage » est à la mode. Et qu'il est en train de changer d'image. Il ne résonne plus comme une défiance entre éducation académique et formation professionnelle, mais comme une synergie réelle entre le monde académique et le monde professionnel.

L'apprentissage, faut-il le rappeler et s'il fallait encore le démontrer, est une voie de l'excellence, une vraie passerelle vers l'emploi. Je suis convaincu que la réforme actuelle donne réellement un autre écho au mot apprentissage. Il y a une prise de conscience plus générale, avec ces belles histoires de vie où il n'est plus tabou de parler d'alternance, que l'apprentissage agit comme un catalyseur et un tremplin vers la vie active. Car quoi de mieux que de développer ses compétences théoriques en les mettant en pratique au sein de l'entreprise. L'apprenti y acquiert à la fois de l'expérience sur le plan du savoir-faire et aussi du savoir-être ! Il décrypte en direct et de l'intérieur le fonctionnement d'une entreprise. Il met des images sur des mots.

Je rappelle que l'apprentissage c'est aussi un vrai engagement de la part de l'entreprise, car elle doit au-delà du contrat salarial, assurer la formation de l'apprenti pour lui permettre d'acquérir un diplôme. C'est une vraie démarche « certifiante » qui se traduit par une élévation des compétences. Et pas une fin en soi. Ce diplôme sera le début d'une longue aventure, soulignant ce que l'apprenti vivra au cours de sa vie professionnelle, une longue formation !

Vous l'aurez compris, l'apprentissage c'est à la fois un enjeu d'image et de société pour le faire évoluer dans la bonne direction. Certaines écoles comme Pagora ont été précurseurs il y a une vingtaine d'années, et en tant qu'ancien apprenti je la remercie une fois de plus de cette chance qui m'a été offerte.

C'est aussi pour ça que je n'ai pas hésité à m'engager dans la présidence de l'AFIFOR pour œuvrer afin de donner cette même chance à d'autres. L'AFIFOR doit avec les CFA tout mettre en oeuvre pour que ce mode de formation se développe davantage et apporte une réponse de qualité à la problématique du chômage en répondant également aux inquiétudes des entreprises qui cherchent du personnel qualifié et qui peinent à trouver.

L'AFIFOR doit donc avoir les moyens de ses ambitions et se doit de porter encore davantage ses efforts dans cette « cause nationale ». Il faut oser surfer sur cette vague. C'est une belle opportunité qui nous est offerte. Valoriser l'apprentissage est notre mission pour faire connaître tous ces beaux métiers que l'industrie peut offrir.

En tant que Président de l'AFIFOR, je tiens ici à féliciter les équipes des centres pour toute l'énergie mise au service de ce projet collectif. Elles ont su identifier, en toute transparence, les axes de progrès et mettre en œuvre les changements nécessaires. Il s'agira cette année de poursuivre ces évolutions du fait de la réforme et du fait d'une accélération des besoins de recrutement.

Je remercie également les membres des organisations syndicales et patronales. Par leurs actions et leurs décisions, ils ont soutenu les efforts déployés, et permis à l'AFIFOR de remplir ses missions. Il s'agira cette année de renforcer ce soutien dans les transformations à venir, pour le développement de chacun de ses membres...

Bien cordialement,

Nikita MULARD
Président de l'AFIFOR
Paris, le 25 mai 2018